



# *Programme d'aide aux locataires*

La Société de Développement de St-Just-de-Bretenières a adopté, en avril 2014, un « programme d'aide aux locataires », toujours en vigueur et majoré en 2021.

De plus, la Société de Développement de Saint-Just doublera l'aide financière si votre lieu de travail est dans la Municipalité.

La Société désire ainsi favoriser l'arrivée et l'établissement de nouvelles familles et souligner leur apport important dans le développement de notre collectivité.

Elle souhaite inciter celles-ci à venir s'installer à St-Just et répondre à la demande exprimée par les travailleurs des différentes industries de la Municipalité à l'effet de pouvoir se loger avec leur famille.

Une aide financière sera accordée à toute nouvelle famille, avec 1 ou des enfants, qui occupera un logement pour fin d'habitation, au cours d'une première année et des deux suivantes.

Le programme consiste à remettre une allocation annuelle aux nouvelles familles avec enfant(s), comme suit:

Aide financière annuelle	* Famille avec 1 enfant	* Famille avec 2 enfants et plus*
Après 1 an complet de bail, de juillet de l'année courante à juillet de l'année subséquente	240,00\$	300,00\$
Après la 2e année complète de bail	300,00\$	360,00\$
Après la 3e année complète de bail	360,00\$	420,00\$

\* Les enfants d'âge primaire doivent fréquenter l'école élémentaire de la Municipalité à défaut l'aide financière à la famille ne pourra leur être accordée.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas communiquer avec nous, au bureau municipal, en composant le : 418-244-3637.